



**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT
DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

Vers un nouveau parc sportif rémois



En ce début d'année 2023, Reims revêt ses habits de sport avec la présentation d'un programme d'investissements inédit, établi sur les 10 prochaines années, pour un montant total de **près de 150 millions d'euros**.

Cette mobilisation financière exceptionnelle touchera tous les types d'équipements, dans tous les quartiers de notre Ville.

À l'heure où de nombreuses collectivités, marquées par des budgets de plus en plus contraints, doivent renoncer à des projets financiers structurants, nous sommes en mesure de décliner un plan d'investissements de grande ampleur au service du sport rémois.

Ce programme, déployé jusqu'à l'**horizon 2033**, nous pouvons nous permettre de l'assumer car nos finances sont saines, nos dépenses de fonctionnement comme notre dette sont maîtrisées, ce qui nous permet d'augmenter le niveau de nos investissements.

Ce programme répond à une vision de long terme, qui doit **faire du sport l'un des socles fondateurs de l'effervescence rémoise de demain**. Si notre rapport au sport évolue, si les pratiques du quotidien évoluent, je sais qu'il garde une place centrale dans la vie de nos concitoyens.

Qu'il s'agisse de rénovation ou de création d'équipements, l'ensemble des disciplines pratiquées par nos concitoyens trouveront une réponse à la fois qualitative et quantitative dans le parc sportif renouvelé que ce plan propose de concrétiser.

Il était par ailleurs indispensable de programmer la rénovation énergétique de nos équipements sportifs. Le contexte actuel nous rappelle à quel point la durabilité de nos bâtiments publics n'est pas une option, mais bien un critère prioritaire dans les investissements d'aujourd'hui et demain.

C'est pour moi réaliser une promesse essentielle pour notre jeunesse et les générations à venir : offrir à nos enfants des conditions optimales pour s'épanouir par le sport, quel que soit son âge, sa discipline, ou le quartier d'où l'on vient.

À moins d'un an et demi des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 de Paris, à quelques 140 kilomètres de Reims, plus que jamais notre Ville se pare des atouts pour une être une Terre de Jeux unique en France. Cette aventure olympique ne fait que commencer, et je souhaite que nous en écrivions l'héritage ensemble, pour dessiner le sport de demain dans la Cité des Sacres.

Arnaud ROBINET
Maire de Reims

POURQUOI UN NOUVEAU PROGRAMME?

Depuis quelques années, les pratiques sportives ont évolué : hors fédérations, majoritairement individuelles, sport bien-être / santé et majoritairement en plein air.

On constate que les rythmes de vie sont de plus en plus individualisés et diversifiés, que le temps de la pratique sportive s'allonge (sur le temps de travail, entre midi et deux, le matin...), qu'il est de moins en moins uniformisé ce qui implique de prévoir des lieux de pratiques ouverts.

Le retour au local dans le domaine sportif se traduit par une pratique de proximité, une limitation du temps de transport, une pratique à forte valeur environnementale et la nécessité de prévoir des aménagements adaptés à chaque niveau de pratique

La révolution numérique offre de nouvelles formes d'organisation de la pratique sportive qui oblige les acteurs historiques à définir des stratégies digitales.

Ainsi 66 % des Français de plus de 15 ans (soit un peu plus de 36 millions) ont eu une pratique sportive régulière mais seulement 24 % des pratiquants ont une licence sportive délivrée par une fédération sportive pour une de leurs activités au moins, soit 16 % de l'ensemble de la population

Les équipements sportifs sont multiples :

- ∞ Des équipements sportifs spécialisés pour les clubs notamment
- ∞ Des équipements sportifs polyvalents
- ∞ Des aménagements sportifs
- ∞ Des espaces naturels de loisirs.

On peut distinguer 2 types de pratiquants :

- ∞ Les pratiquants « classiques », licenciés en clubs ou associations
- ∞ Les pratiquants « libres » autonomes.

Pour s'y adapter et répondre à la demande, la ville de Reims s'inscrit dans un **vaste plan de rénovation sur 10 ans** des équipements existants mais vieillissants pour une partie d'entre eux, ainsi qu'un développement d'équipements structurants qui s'intégreront dans la transformation de la Ville et prendront en compte les dynamiques du sport d'aujourd'hui et de demain, tout en respectant les capacités et possibilités économiques de la Ville.

Ce nouveau programme d'investissement, appelé « schéma directeur », se décline en 3 étapes :

- ∞ Diagnostic
- ∞ Stratégie
- ∞ Plan d'actions

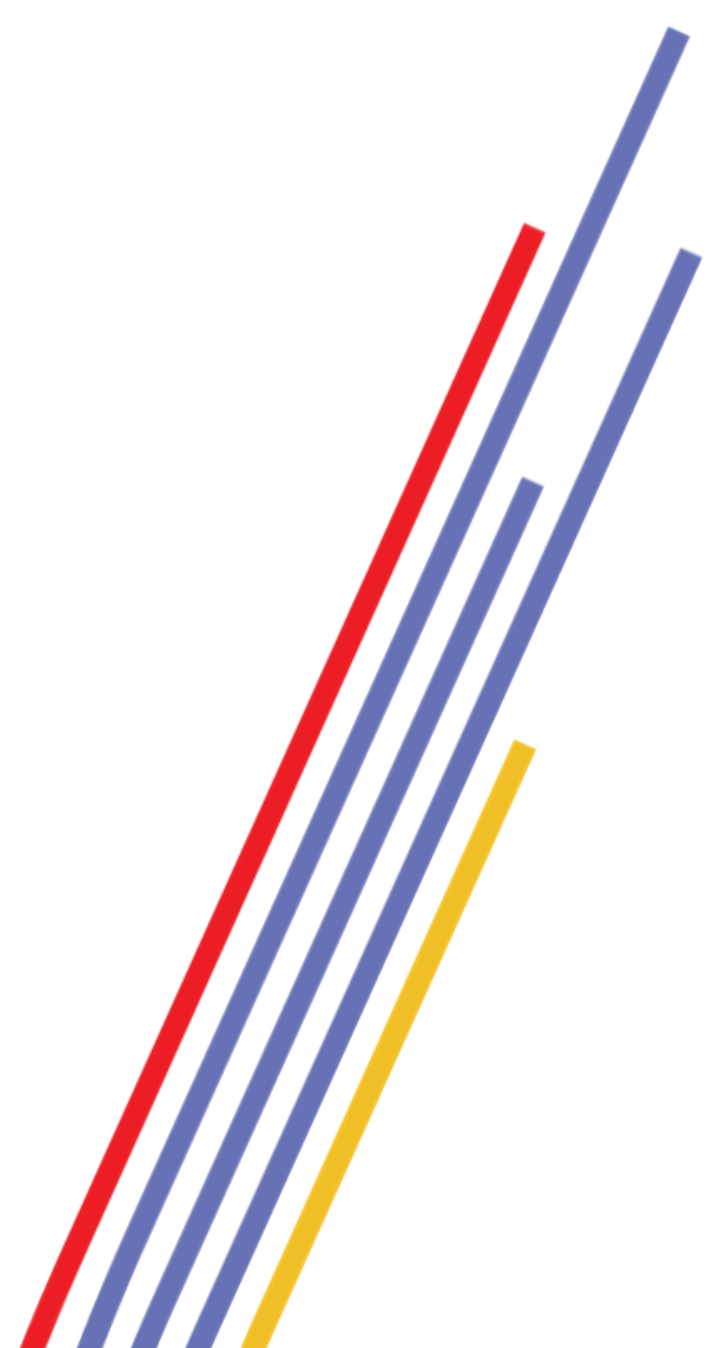
DIAGNOSTIC

Reims a une **offre en équipements supérieure à la moyenne nationale**, bien répartie sur le territoire, avec un bon accès aux scolaires : 25,4 équipements pour 10 000 habitants contre 15,3 équipements au national.

En revanche, le nombre de licenciés est inférieur à la moyenne nationale : 17,2 licences pour 100 habitants contre 22,3 licences au national.

La fréquentation des piscines est bonne et touche tous types de public.

Le patrimoine sportif actuel nécessite une forte attention en raison de sa vétusté : des bâtiments plus ou moins anciens, des dégradations de structures...



STRATÉGIE

1) Maintenir les équipements pour la pratique du sport pour tous avec un plan de modernisation des équipements sportifs

- ∞ programme de rénovation
- ∞ optimisation de la gestion
- ∞ transition énergétique

2) Être cohérent dans l'offre

- ∞ schéma directeur des piscines
- ∞ mutualisation de la gestion des équipements

3) Favoriser l'accès aux équipements pour le grand public

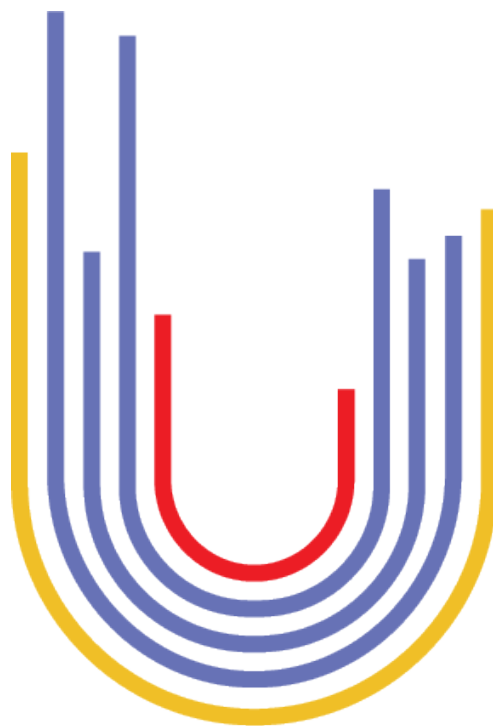
- ∞ structures ouvertes
- ∞ pratiques libres

4) Développer des équipements structurants

- ∞ imaginer le futur des équipements sportifs dans la transformation de la ville
- ∞ adapter aux nouveaux usages

5) Enrichir le schéma Glace

L'objectif est d'avoir une offre de proximité pour toutes et tous.



PLAN D' ACTIONS

- > **1** nouvel équipement tous les **6 mois**
- > Un programme sur **10 ans**
- > **150 M€** d'investissement
- > **18** rénovations
- > **4** projets structurants



LES RÉNOVATIONS

Adaptation, évolution, modernisation

> Maintien du niveau d'usage, transition écologique et adaptation aux nouvelles normes

> 9 gymnases rénovés entre 2023 et 2033

- ∞ Gymnase Roland Bourgoïn : 2023-2024
- ∞ Gymnase Prieur de la Marne : 2027-2028
- ∞ Gymnase Saint Exupéry : 2028-2029
- ∞ Gymnase Richelieu : 2032-2033
- ∞ Gymnase Docteur Roux : 2031-2032
- ∞ Gymnase la Neuville : 2033
- ∞ Gymnase Géo André : 2030-2031
- ∞ Gymnase François Legros : 2028-2029
- ∞ Gymnase Desbureaux : 2028-2029

Exemple : gymnase François Legros : 2028-2029

- ∞ Rénovation des salles
- ∞ Extension de la salle de musculation (vestiaires)
- ∞ Création d'un préau avec aire de street work out (entraînement de rue)



- > 5 piscines rénovées entre 2025 et 2033
 - ∞ Piscine Château d'eau : 2025-2026
 - ∞ Piscine Talleyrand : 2026-2027
 - ∞ Piscine Orgeval : 2028-2029
 - ∞ Piscine Thiolettes : 2029-2030
 - ∞ Piscine Louvois : 2032-2033

Exemple : piscine Thiolettes – 2029/2030

- ∞ Adaptation de la piscine aux sports de plongée (avec la création d'un local pour les clubs)



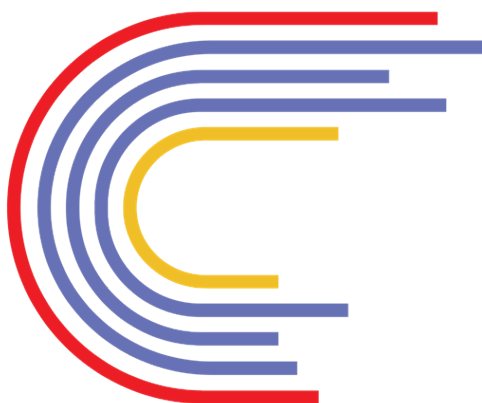
Autres exemples

- ∞ Cercle rémois des arts martiaux : 2023-2024
- ∞ Églantines : terrains synthétiques en 2023
- ∞ Stade Auguste Delaune : changement d'éclairage en 2023
- ∞ Régates rémoises : agrandissement du hangar à bateaux en 2025-2026



> Patinoire Jacques Barot

∞ Travaux de maintenance 2025 - 2026



> Des casiers connectés :

- ∞ Une plus grande proximité
- ∞ De meilleurs services accessibles à tous
- ∞ Un accès à la pratique sportive dans les parcs



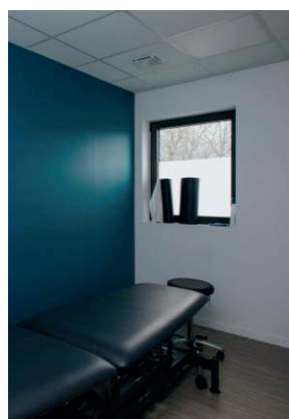
LES PROJETS STRUCTURANTS

Pour le bien-être des Rémois,
pour l'attractivité du territoire

STADE GEORGES HÉBERT : 2022 /2028

10,4 M€

- ∞ Construction nouveaux locaux
- ∞ Rénovation locaux et tribunes
- ∞ Réhabilitation vestiaires
- ∞ Aménagement aires extérieures
- ∞ Création d'une salle de musculation et de soins

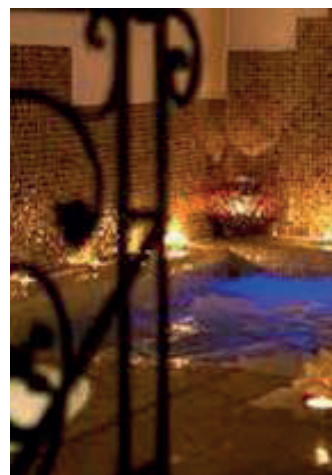


PISCINE TALLEYRAND : 2026/2027

5,2 M€

une nouvelle dimension culturelle

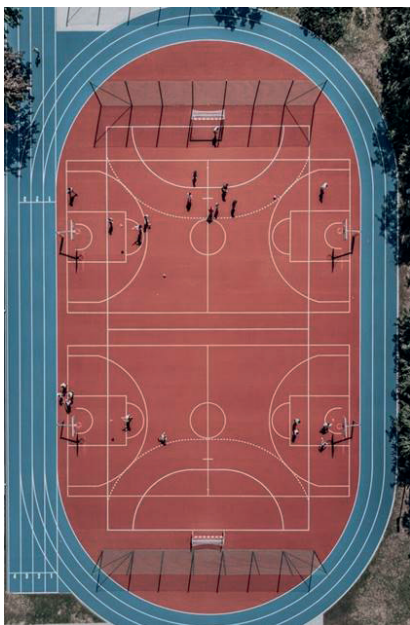
- ∞ Rénovation espaces bien-être
- ∞ Mise en valeur façade
- ∞ Intégrer la piscine dans les parcours Art déco



COMPLEXE SPORTIF URBAIN COURCELLES : 2025/2027

18,3 M€

- ∞ 1 gymnase
- ∞ 1 piste avec playground (basket)
- ∞ 1 halle sportive urbaine polyvalente
- ∞ 1 city stade
- ∞ 1 espace musculation
- ∞ 1 espace street work out (entrainement de rue)
- ∞ 1 espace fitness
- ∞ Aire de jeux sportives...



PLAINE DES SPORTS SAINT-CHARLES : 2026/2029

17,9 M€

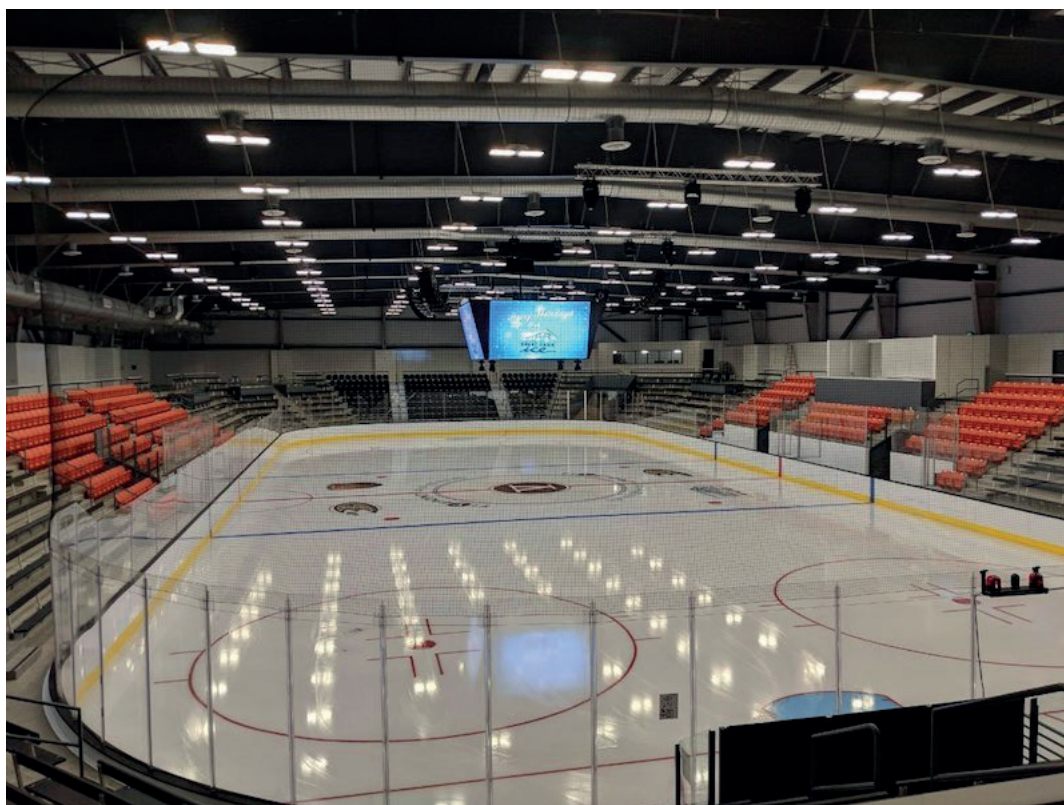
- ∞ Pôle canoë kayak
- ∞ Pôle raquette (15 courts de tennis, 4 de padel)
- ∞ Aménagements extérieurs
- ∞ Restaurant, bar, club house
- ∞ Appel à projet sport urbain (gymnase)



NOUVELLE PATINOIRE : HORIZON 2030

40-45 M€

- ∞ 2 pistes
- ∞ Polyvalente : clubs, scolaires, grand public
- ∞ Dimension événementielle
- ∞ Lieu à définir





Piscine Orgeval : 2028-2029 1

Piscine Talleyrand : 2026-2027 2

Piscine Château d'eau : 2025-2026 3

Piscine Louvois : 2032-2033 4

Piscine Thiolettes : 2029-2030 5

MONTANT GLOBAL
22,7 M€

Projet Plaine des Sports St Charles : 2026-2027 1

Projet Complexe Courcelles : 2026 2

Stade G Hebert : 2022-2028 3

MONTANT GLOBAL
46,6 M€

Gymnase la Neuville : 2033 1

Gymnase Desbureaux : 2028-2029 2

Gymnase Prieur de la Marne : 2027-2028 3

Gymnase ST Exupéry : 2028-2029 4

Gymnase François Legros : 2029-2030 5

Gymnase Géo André : 2030-2031 6

Gymnase Roland Bourgois : 2023-2024 7

Gymnase Docteur Roux : 2031-2032 8

Gymnase Richelieu : 2032-2033 9

MONTANT GLOBAL
23,3M€

Stade des Eglantines : 2023 1

Centre Rémois des art martiaux : 2023-2024 2

Stade Delaune : 2023 3

Régates Rémoise : 2025-2026 4

MONTANT GLOBAL
7,4 M€